

# Introduction

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft für die Gesamten Naturwissenschaften = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Science Naturali**

Band (Jahr): **15 (1829)**

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-89680>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

---

## INTRODUCTION.

---

**L**A Société Helvétique des Sciences Naturelles ayant accepté, par acclamation, la proposition obligeante qui lui avait été faite, dans sa précédente session à Lausanne, par MM. les Chanoines BISELX et LAMON, de se réunir, en 1829, dans la maison hospitalière du Grand-Saint-Bernard, elle nomma pour son Président Mr. le Chevalier de RIVAZ, Grand-Ballif du Valais, et Mr. BISELX pour Vice-Président.

Des lettres de convocation ayant été distribuées, selon l'usage, on apprit que la réunion de la Société était fixée aux 21, 22 et 23 de Juillet. En conséquence, environ quatre vingts personnes, la plupart membres de la Société, se réunirent à Martigny le Dimanche 19 Juillet. Des dispositions avaient été prises, tant par MM. les Chanoines du St. Bernard que par les Autorités de Martigny et les membres de la Société appartenant au Canton du Valais, pour que les Sociétaires trouvassent en arrivant des logements convenables. Le soir, une superbe collation leur fut offerte dans la grande salle de l'hôtel de la *Grande Maison*.

Lundi de grand matin, les places et les rues de Martigny se couvrirent de chars et de mulets qui avaient été réunis en assez grand nombre pour que chacun eut la facilité de choisir le mode de transport qui lui convenait le mieux. On ne doit pas taire ici, que par une attention infiniment délicate les prix avaient été fixés à la moitié du taux ordinaire. — Vers les 5 heures, le plus grand nombre des Sociétaires se mirent en route, les uns en char, les autres à mulet, quelques-uns à pied, formant ainsi une caravane qui occupait au moins un quart de lieue de longueur. Le temps, qui avait été menaçant pendant la nuit et qui était à la pluie, s'éclaircit peu à peu, et vers les 10 heures se mit tout-à-fait au beau.

On trouva à Liddes un dîner qui avait été préparé par les soins de Mr. le Professeur RAUSIT et de nouveaux relais, au moyen de quoi on put continuer le voyage avec promptitude. Vers les 4 heures, la tête de la colonne atteignit le Couvent, et à 6 heures environ, toute la Société s'y trouva réunie. Le temps était devenu très-froid, et un brouillard épais et humide couvrait tous les alentours de l'Hospice. L'accueil plein de cordialité de MM. les Chanoines fit bientôt oublier ces petites contrariétés; ils s'empressèrent d'assigner à chacun des logements parfaitement commodes. Vers les 8 heures du soir, le son de la cloche annonça le souper qui était préparé dans le grand réfectoire du Couvent, où 4 grandes tables avaient été dressées. Pendant les 3 jours que la Société a passé au Couvent, c'est dans ce même réfectoire qu'on s'est réuni pour les repas. Il n'y a pas d'expressions pour rendre convenablement les attentions et les soins empressés dont les respectables Religieux du St. Bernard ont

entouré chaque membre de la réunion. Leurs nombreux domestiques semblaient avoir pour consigne de rivaliser d'empressement avec leurs maîtres pour tous les détails du service qui était exécuté avec une promptitude et un ordre qu'on trouve rarement dans les maisons les mieux montées.

La journée commençait par le service catholique qui se célèbre au Grand St. Bernard, avec une solennité et une décence qui commandent le respect et qui étaient bien faits pour donner une haute opinion de la dévotion des membres de cette admirable congrégation. A 7 heures, on sonnait pour le déjeûner. A 8 heures, avait lieu la séance de la Société qui se prolongeait quelquefois jusqu'à 1 ou 2 heures. On sonnait pour le dîner, et après ce repas on se dispersait autour du Couvent pour faire diverses excursions ou promenades. A 8 heures, on se réunissait de nouveau pour le souper. On avait préparé dans l'étage supérieur du bâtiment, pour les séances de la Société, une salle assez spacieuse pour que tous les membres pussent y être commodément placés.

Le lendemain de l'arrivée au Couvent, le temps fut beau, mais il faisait une bise excessivement piquante. Le troisième jour fut très-beau et presque chaud; on en profita pour faire des excursions assez éloignées. Le quatrième jour, qui fut celui du départ, le temps fut beau également; la Société se sépara à 10 heures après la séance qui fut courte quoique bien remplie. Les mêmes précautions obligeantes pour le transport des Sociétaires et de leurs effets avaient été prises pour le retour. On descendit à Liddes où l'on dîna, et de-là à Martigny où l'on arriva dans la soirée. Il est satisfaisant de pouvoir consigner

ici, que pendant les 4 jours employés tant au voyage qu'au séjour au Couvent, aucun accident ne vint troubler la gaîté de cette réunion; un des voyageurs avait eu une légère écorchure à la jambe en montant, mais cela n'eut pas de suites.

---